N° 00144MCPME/DCI/SRD

REPUBLIQUE DU SENEGAL
......
MINISTERE DU COMMERCE DES PME

DIRECTION DU COMMERCE INTERIEUR

SERVICE REGIONAL DE DAKAR

Dakar, le 24 juillet 2020

<u>**Objet**</u>: Rapport d'activités de contrôle des lampes à incandescence classique

La brigade régionale du Commerce de Dakar a effectué une opération coup de poing dans le cadre du contrôle des lampes à incandescence classique les 23 et 24 juillet 2020.

Les agents mobilisés ont pu visiter les secteurs géographiques suivant :

- PLATEAU - MERMOZ -SACRE CŒUR - POINT E -TILENE - HLM - FASS COLOBANE

Le contrôle a été effectué au niveau des distributeurs de lampes notamment les quincailleries grossistes, demi-grossistes et détaillants ainsi que les magasins d'appareils électriques.

Le constat est la prédominance sur le marché des lampes électroluminescentes, fluocompactes et fluorescentes. Mais cela n'empêche pas la présence et la commercialisation des lampes à incandescence classique par les quincailleries et autres vendeurs d'appareils électriques.

Il en ressort ainsi la saisie de six mille quatre-vingt-seize (6 096) lampes à incandescence classique (voir tableau de saisie). La quasi-totalité de ces lampes ont été importée de la Chine.

Au total, soixante-dix-neuf (79) distributeurs de lampes ont été visités dans le département de Dakar.

<u>Le Chef de Brigade</u>

TABLEAU DE SAISIE

MARQUE	WATTS	QUANTITE
отб	40	3300
SUNFLEX	25	15
FLASH LUX	60	600
LUONITE	60	40
XYLT	40	30
PHILUX	40	10
PHILUX	5	350
KEILANG	5	60
LUONITE	5	130
FSL	15	587
KEILANG	40	769
TUNGSRAM	15	139
OSRAM	15	66





